

UA160C - Stage professionnel

Présentation

Programme

Contenu

Le sujet/périmètre de votre expérience professionnelle devant faire l'objet d'un compte-rendu est à fixer avec un référent choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique. Il/elle assurera le suivi individuel de votre rédaction de rapport.

Le principe général est de rendre compte de votre expérience professionnelle dans le domaine de la médiation des sciences et techniques (dans un sens élargi) sur la base de l'équivalent d'au moins 3 mois d'exercice à temps plein.

La rédaction du compte-rendu d'environ 35 pages ou plus doit permettre de comprendre la nature des activités assurées (selon les cas : conception, création, réalisation, animation, organisation, coordination, etc.), la démonstration que vous avez acquis des compétences nouvelles ou mis à l'épreuve dans ce cadre professionnel celles que vous pensez posséder.

Il est attendu que vous fassiez part de vos réflexions personnelles sur l'évolution de votre conception de la médiation et de sa pratique à l'issue ou partant de cette expérience.

La réception de votre compte-rendu d'expérience est attendue au plus tard pour la mi-juin si soutenance 1ère session / mi-septembre pour la 2e session

Vous disposerez de 10 minutes pour exposer votre travail, suivies d'une discussion avec le jury.

Mis à jour le 01-09-2007



Code : UA160C

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

10 crédits

Responsabilité nationale :
EPN16 - Innovation / 1